



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École de La Ruche

28 FÉVRIER 2024 À 18 H 30

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école de la Ruche et de Dominique-Savio tenue le 28 février 2024.

Présents

Adeline Feuiltaine, parent
Amélie Larochelle, technicienne en service de garde
Annie Gonthier, enseignante
Audrey Morin, parent
Catherine Magny, parent
Érika Avoine, psychoéducatrice
Marie-Claude Matte, directrice
Maxime Turgeon, directrice adjointe
Nancy Barlow, enseignante
Nathalie Jean, parent
Noémi Potvin, présidente
Olivier Pouliot, enseignant
Rodica Pastusac, parent

Absents

Valérie Lefebvre, parent
Sara-Judith Labbé, éducatrice en service de garde
Suzie Brassard, enseignante

ORDRE DU JOUR

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Ouverture de la rencontre

Madame Noémi Potvin ouvre la séance du conseil d'établissement à 18 h 30. Elle souhaite la bienvenue aux membres présents.

1.2. Présences et vérification du quorum

Les présences sont prises par monsieur Maxime Turgeon. Le quorum est atteint.

1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Noémi Potvin fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Magny

APPUYÉE PAR madame Nathalie Potvin que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

ADOPTÉ à l'unanimité

097 – CE
R24/02/28-1

1.4. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 janvier 2024

Madame Noémi Potvin invite les membres du conseil d'établissement à nommer les ajustements nécessaires du procès-verbal de la séance du 9 janvier 2024.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Érika Avoine

APPUYÉ PAR madame Audrey Morin que le procès-verbal du 9 janvier 2024 soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

097 – CE
R24/02/28-2

1.5. Suivi au procès-verbal

Madame Marie-Claude Matte mentionne qu'une personne a été engagée au CSSDN afin d'accompagner les écoles pour les projets de cour d'école. Le projet du cabanon est actif et il sera sujet à un appel d'offres sur invitation. Elle espère que les travaux se feront durant l'été 2024.

Madame Annie Gonthier et monsieur Olivier Pouliot souhaitent valider l'emplacement de celui-ci afin de répondre adéquatement aux besoins du milieu. Une vérification sera faite par la direction.

1.6. Intervention du public

Aucune intervention du public.

2. CONSULTATION – DÉCISIONS

2.1. Consultation des élèves par le conseil d'établissement : proposition

Madame Marie-Claude Matte présente l'objectif de la consultation des élèves par le conseil d'établissement. À la suite d'une discussion, le conseil d'établissement sondera les élèves quant aux choix des activités préférées des enfants, et ce, en incluant l'aspect de la bibliothèque, lors des périodes de service de garde. Cette consultation s'inscrit de manière complémentaire au projet éducatif de l'école.

Madame Audrey Morin mentionne qu'il importe de mettre une question ouverte dans le questionnaire.

Le moyen de passation sera différent entre les élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle (entrevue), et ceux du 2^e et 3^e cycle : formulaire électronique.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Rodica Pastusac

APPUYÉ PAR madame Catherine Magny que le thème de la consultation des élèves par le conseil d'établissement soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

097 – CE
R24/02/28-3

2.2. Opération enfant Soleil : porte ton pyj !

Madame Noémi explique l'événement connu de la part du milieu pour les nouveaux membres du conseil d'établissement.

Date de l'événement : 22 mars 2024

Contribution volontaire de 2\$.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nancy Barlow

APPUYÉE PAR monsieur Olivier Pouliot que l'activité : Opération enfant Soleil : porte ton pyj ! soit adoptée.

ADOPTÉ à l'unanimité

097 – CE
R24/02/28-4

2.3. Projet Écokids

Madame Marie-Claude présente le projet Écokids de la classe de madame Julie Thivierge: fabrication de sacs à partir de matière première.

Copie du courriel transmis à la direction le 15 janvier, qui l'a transféré à son tour à la présidente du conseil d'établissement :

Bonjour chère Marie-Claude,

Nous, la classe de Julie. T, vous écrivons pour vous dire que depuis l'automne on s'est lancé dans une entreprise nommée ÉcoKids. C'est une compagnie qui fabrique des sacs réutilisables fabriqués avec des vieux T-shirt. Nous voulons la commencer au plus vite pour les vendre et récolter l'argent. Nous volons verser une part à la cour d'école et nous offrir une récompense avec le reste. Devons-nous avoir votre simple accord ou celle du conseil d'établissement ? Merci et bonne journée.

De : Guillaume Henry et la classe de Julie. T 😊

Ne pouvant pas attendre la prochaine assemblée, l'approbation du conseil d'établissement a été donnée par courriel, conformément aux règles de régie interne. Ce fut adopté à l'unanimité.

097 – CE
R24/02/28-5

2.4. Projet entrepreneurial PADI 3

Madame Marie-Claude Matte fait la lecture du projet entrepreneurial de la classe PADI 3 : la fabrication ainsi que la vente de bombes de bain.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Brigitte Boucher

APPUYÉE PAR madame Rodica Pastusac que le projet entrepreneurial de la classe PADI 3 soient adoptées.

ADOPTÉ à l'unanimité

097 – CE
R24/02/28-6

2.5. Approbation changement coût sortie 6^e année

Madame Marie-Matte explique l'ajustement du coût des sorties pour les groupes de 6e année. Les sorties du vendredi sont plus coûteuses en raison du transporteur, mais également en raison du nombre d'élèves supplémentaire nécessitant un autobus supplémentaire, passant ainsi de 135 \$ à 160 \$. L'école propose aux parents un moyen de financement via des cartes à gratter. De plus, si un enfant ne souhaite pas participer à la sortie, l'école offre un service sur place (obligatoire). En cas de difficultés financières au sein d'une famille, une collaboration entre la famille et l'école est envisageable.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Magny

APPUYÉE PAR madame Nathalie Jean que la sortie scolaire des 6^e année soit adoptée

ADOPTÉ à l'unanimité

097 – CE
R24/02/28-7

2.6. Critères de sélection de la direction

Madame Noémi Potvin enverra le projet de lettre aux membres du conseil d'établissement sous peu. À la suite de la réception de la lettre, les membres auront une (1) semaine afin de faire part des ajustements nécessaires. Par la suite, la lettre sera envoyée.

3. INFORMATIONS

3.1. Dates pour la photographie scolaire

La date n'est pas encore connue. Karyne, la secrétaire, fait des vérifications auprès de la compagnie.

3.2. Conférence aux parents (confirmation du conférencier et de la date)

Conférencier : Martin Larocque
Thème : Quand t'éduques, éduque
Date : 23 avril à 19h
Lieu : École secondaire de l'Envol.

L'invitation sera envoyée aux parents au retour de la relâche.
Cette conférence engendre des frais d'environ 600 \$ pour l'école

3.3. Club de ski de fond

Monsieur Olivier Pouliot présente le projet de ski de fond et expose les bienfaits de ce projet.

Des démarches seront réalisées afin de maintenir la collaboration avec le partenaire où il y a un besoin de visibilité. Au besoin, il est envisagé d'entamer des discussions avec la Ville de

Lévis pour que ceux-ci puissent soutenir l'organisation scolaire en lien avec des enjeux : traçage, motoneige, rangement, etc. Monsieur Olivier Pouliot s'occupe de ce dossier.

Il mentionne qu'un parent bénévole a été d'une aide inestimable pour l'année scolaire 2023-2024. L'ensemble du personnel de l'école de la Ruche ainsi que le conseil d'établissement le remercie.

4. RAPPORTS

4.1. Rapport du président(e)

Aucun

4.2. Rapport de la direction

Madame Marie-Claude Matte explique que plusieurs employés ont manifesté un grand intérêt pour le plan de rattrapage. Elle informe également que l'école a fait l'acquisition de lunettes pour l'éclipse. – consulter les communiqués du CSSDN.

4.3. Rapport du service de garde

Madame Amélie Larochelle mentionne qu'il manque actuellement trois (3) éducateurs.

Également, lors de la semaine de relâche, il y a une baisse de clientèle pour l'année scolaire 2024-2025. Il y aura une réflexion à avoir quant à la possibilité de fermer ou ouvrir les services de garde l'année prochaine, mais également des jumelages possibles avec d'autres écoles. On prévoit un déficit de 700 \$ de manière approximative.

4.4. Rapport du personnel scolaire

Monsieur Olivier Pouliot mentionne que l'activité sportive au Club de golf Beurivage était une réussite. Autant les enfants que les membres du personnel ont vécu l'activité de manière positive.

Il faut penser à publiciser davantage les activités, car c'est important pour notre partenariat.

4.5. Rapport du représentant(e) au comité de parents

Aucun

5. AUTRES POINTS

5.1. Date de la prochaine réunion : 24 avril 2024

La tenue de la prochaine séance du conseil d'établissement sera le 24 avril 2024.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

6.1. Heure de la levée de l'assemblée :

L'ordre du jour étant épuisé à 20h37,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Olivier
QUE la séance soit levée.

APPUYÉE par madame Nathalie

Noémi Potvin
Présidente

Marie-Claude Matte
Directrice